



CHARTRE ÉTHIQUE



 GDF SUEZ

REDÉCOUVRONS L'ÉNERGIE



Introduction de Gérard Mestrallet p. 4

LES PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET LE CERCLE DES PARTIES PRENANTES

Des principes fondamentaux p. 8

Une éthique exigeante p. 12

LA GOUVERNANCE DE L'ÉTHIQUE

Champ d'application p. 16

Système de pilotage managérial p. 18

Le déontologue p. 22

Reporting, contrôles et audits p. 24

La Charte éthique
a été adoptée par le Conseil
d'Administration de GDF SUEZ
du 10 novembre 2009.



« L'entreprise durable, c'est l'entreprise éthique. C'est ma conviction. C'est le projet que nous devons porter pour GDF SUEZ. »

GDF SUEZ est un des acteurs mondiaux de référence dans le secteur de l'énergie, un groupe leader dans ses métiers, positionné sur les grands enjeux de demain : sécurité d'approvisionnement, lutte contre le réchauffement climatique, développement durable.

Être un acteur de référence est bien sûr un formidable atout. Il n'est pas neutre d'être perçu comme tel dans ce secteur où la confiance des consommateurs et des industriels, des pouvoirs publics et des différentes parties prenantes est décisive.

Mais, c'est aussi et d'abord une exigence : celle du respect intransigeant des valeurs, la conscience d'une responsabilité particulière. Cette exigence est quotidienne. Elle doit être notre fierté.

L'entreprise durable, c'est l'entreprise éthique. C'est ma conviction. C'est le projet que nous devons porter pour GDF SUEZ.

L'éthique est le fil conducteur de nos activités. Elle accompagne notre vision industrielle de long terme, que ce soit dans un contexte perturbé ou au-delà. Cela commence par

l'application des valeurs du Groupe. Ces valeurs, ce sont nos 200 000 collaborateurs qui les ont choisies.

Elles les réunissent partout dans le monde autour d'un socle commun, partagé :

L'EXIGENCE, qui garantit notre performance à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes, en recherchant continuellement efficacité et innovation au bénéfice de nos clients et du service au public.

L'ENGAGEMENT, qui nous permet de concilier le développement de notre Groupe et le respect de la planète, en assurant des services essentiels pour l'homme.

L'AUDACE, qui nous fait vivre le présent avec optimisme et construire l'avenir avec créativité.

LA COHÉSION, qui mobilise l'ensemble de nos forces dans un même esprit d'équipe pour faire de l'énergie et de l'environnement des sources durables de progrès et de développement.

Ces valeurs ne vivent et ne sont fortes que dans nos comportements au quotidien. C'est pour cela que j'attends que chacun agisse conformément aux principes d'éthique que nous avons définis.

Un an jour pour jour après la fusion ayant donné naissance à notre nouveau Groupe, le Comité Exécutif a adopté la politique d'éthique et ses deux textes fondateurs : la Charte éthique de GDF SUEZ et le guide « Les pratiques de l'éthique », validés ensuite par le Conseil d'Administration.

La Charte du nouveau Groupe s'inscrit ainsi dans une politique d'éthique globale et ambitieuse dont l'objectif est, d'une part, d'ancrer l'éthique dans la stratégie, le management et les pratiques professionnelles et, d'autre part, de se donner les moyens d'organisation du dispositif et de son pilotage managérial, de manière à mesurer la conformité à ces engagements.

Nos principes d'éthique se déclinent en quatre messages simples : agir en conformité avec

les lois et les réglementations, ancrer une culture d'intégrité, faire preuve de loyauté et d'honnêteté, respecter les autres. Voici les maîtres-mots applicables dans tous nos actes professionnels et dans le monde entier. Nous savons tous qu'une réputation est difficile à gagner mais se perd aisément ; prenons chacun avec rigueur notre part dans la construction et la protection de la réputation du Groupe.

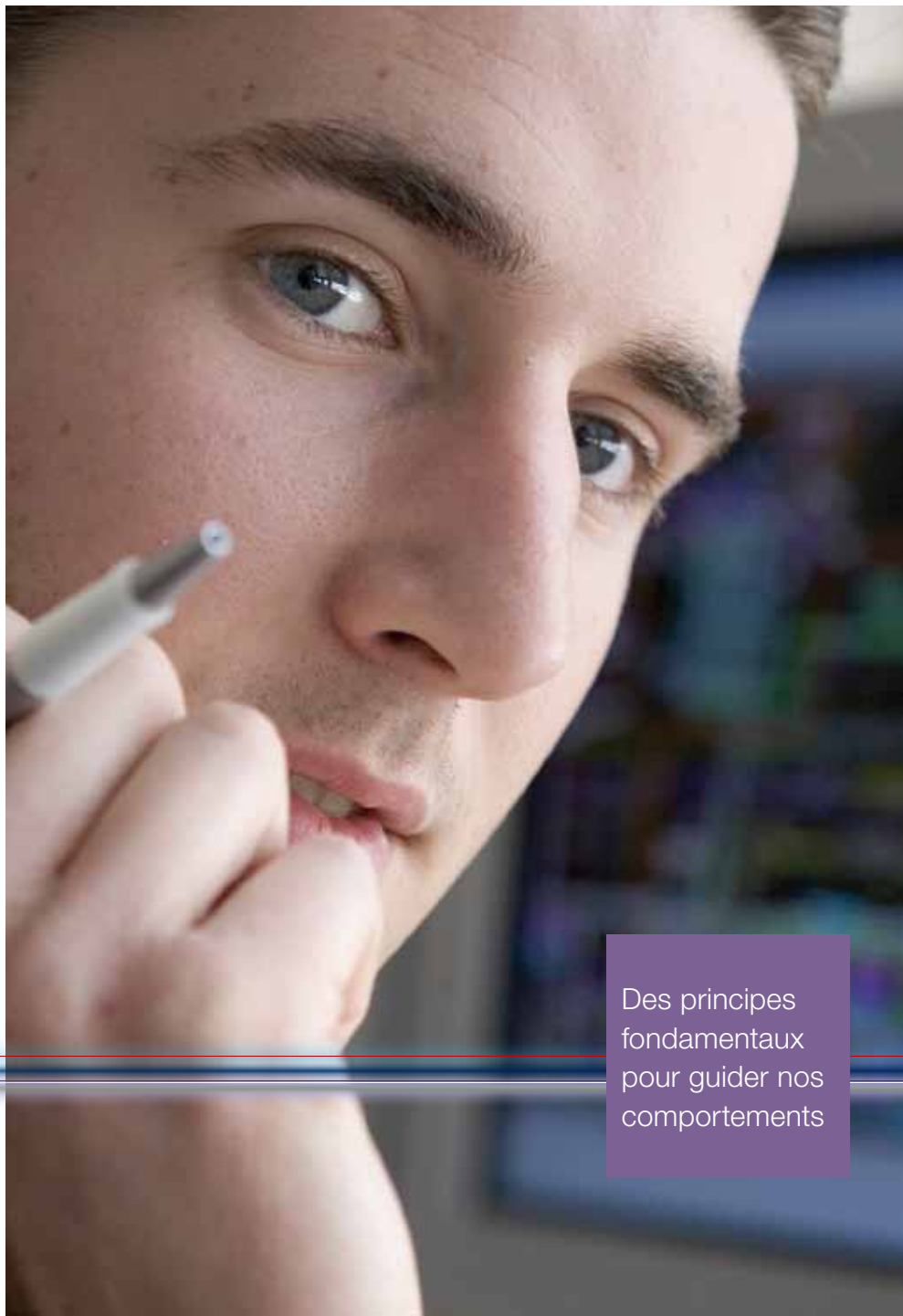
L'éthique est une dimension essentielle de la réussite du projet industriel et humain de GDF SUEZ. Exigence, Engagement, Audace, Cohésion, à nous tous de faire vivre ces valeurs avec fierté !

Paris, le 10 novembre 2009

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Mestrallet', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Gérard Mestrallet
Président Directeur Général

Les principes d'éthique et le cercle des parties prenantes



Des principes
fondamentaux
pour guider nos
comportements

Des principes **fondamentaux**

Les valeurs d'entreprise de GDF SUEZ s'expriment à travers nos façons d'agir.

L'éthique du Groupe se reconnaît dans des principes fondamentaux qui guident nos comportements : la conformité aux lois et réglementations, l'intégrité, la loyauté, l'honnêteté et le respect d'autrui.

Agir en conformité avec les lois et les réglementations

D'une manière générale et en toutes circonstances, tous les collaborateurs du Groupe doivent observer les réglementations internationales, fédérales, nationales, locales ainsi que les règles de déontologie professionnelle relatives à leurs activités. Il en est de même pour les décisions unilatérales et autres réglementations émanant du Groupe.

En ce qui concerne les règles spécifiques au Groupe, les entités ont toutefois la possibilité d'adapter leur mode d'organisation. Par exemple pour respecter les lois ou certains aspects de la culture locale qui se caractérisent par des usages différents de nos pratiques.

Ancrer une culture d'intégrité

GDF SUEZ refuse tout compromis quant à l'intégrité qui doit au quotidien gouverner ses relations d'affaires et ses pratiques professionnelles. Partant de ce principe, le Groupe attache la plus haute importance aux qualités morales de ses collaborateurs.

Nous devons tous être conscients du fait que notre réputation repose sur nos actes. Il est donc impératif que chacun agisse avec droiture en toutes circonstances et contribue à promouvoir une culture d'intégrité.

En pratique, l'intégrité prescrit d'éviter toute situation susceptible de créer un conflit entre des intérêts personnels et ceux du Groupe. En forgeant la conviction que l'on a le devoir de respecter certaines valeurs fondamentales, elle favorise l'instauration d'un climat de confiance et constitue un bouclier contre les pratiques de corruption, qui représentent un risque sérieux pour la pérennité commerciale d'une entreprise.

Faire preuve de loyauté et d'honnêteté

Pour notre Groupe, la qualité d'une relation repose d'abord sur la loyauté et l'honnêteté des interlocuteurs, spécialement dans l'exécution des contrats. Ces qualités commandent de savoir tenir les engagements pris et de bien connaître les limites de nos capacités afin d'éviter de promettre ce que nous ne pourrions pas tenir.

C'est pourquoi, chaque fois que nous communiquons avec nos interlocuteurs, nous le faisons de bonne foi, dans un esprit constructif, respectueux des attentes de chacun et avec le souci d'une information sincère, précise et complète.

Ce principe s'applique, non seulement à la relation de GDF SUEZ avec ses clients, actionnaires, investisseurs, fournisseurs, ou encore avec les organisations non gouvernementales (ONG) et le grand public, mais aussi à la communication interne du Groupe, avec les collaborateurs, entre services ou avec les partenaires sociaux.

Notre Groupe souhaite privilégier des relations de long terme avec ses partenaires. Cette perspective est indissociable d'un comportement loyal et honnête, qui constitue le point d'ancrage de la confiance mutuelle. Mais au-delà, et dans tous les cas, le succès de GDF SUEZ dépend d'abord de sa réputation.

De ce point de vue, faillir aux devoirs de loyauté et d'honnêteté représente une mise en danger du devenir de l'entreprise, y compris de son image, de ses actionnaires et de ses salariés.

Respecter les autres

Le principe du respect d'autrui appelle la réciprocité, chacun de nous ayant des droits à faire valoir et des devoirs à remplir.

C'est pourquoi GDF SUEZ attache autant d'importance aux uns qu'aux autres, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales. Ce principe recouvre notamment le respect des droits des personnes, de leur dignité en toutes circonstances et de leurs singularités, ainsi que le respect des cultures. Il s'applique également aux biens matériels et immatériels appartenant à autrui.

Demandé aux collaborateurs dans l'exercice de leurs activités professionnelles, le respect d'autrui gouverne aussi les relations de toute entité de GDF SUEZ vis-à-vis d'eux.

Ce principe conduit la politique de notre Groupe en matière de respect de la vie privée, de diversité et de lutte contre les discriminations, ou encore de prévention et de sanction du harcèlement. Considéré plus largement, il guide les politiques de relation de GDF SUEZ avec ses interlocuteurs et les principes de résolution des conflits.

GDF SUEZ attend de ses collaborateurs qu'ils agissent dans le cadre professionnel en accord avec ces principes d'éthique, en toutes circonstances et quels que soient leur métier, leur niveau de responsabilité et leurs interlocuteurs.

De l'administrateur au collaborateur, nous avons tous l'obligation de ne jamais agir d'une manière qui suscite le moindre doute quant à l'éthique de GDF SUEZ.

Une éthique exigeante

Les règles d'éthique s'appliquent concrètement aux trois cercles au sein desquels notre entreprise exerce ses activités :

- le cercle du Groupe, constitué par ses collaborateurs, ses entités et ses actionnaires ;
- le cercle du marché, à l'intérieur duquel nous entretenons des relations avec nos clients, nos fournisseurs et nos concurrents ;
- le cercle de la société qui nous entoure, là où nous sommes présents.

Le renforcement d'une exigence éthique dans la conduite des affaires constitue un gage d'amélioration pour les trois cercles réunis : Groupe, marché et société.

En accompagnant l'émergence de nouvelles voies de régulation dans l'économie mondiale, le renforcement d'une exigence éthique correspond aussi à une évolution souhaitée par l'ensemble des parties prenantes.

1. Le cercle du Groupe. Travailler dans un climat sain participe au bon fonctionnement du Groupe, c'est pourquoi GDF SUEZ a mis en place les mesures nécessaires

pour garantir à ses collaborateurs des conditions de vie décentes et un environnement de travail sécurisé. Le Groupe place également les relations entre ses salariés sous le signe du respect et de la confiance. Cette exigence relationnelle et éthique concerne l'ensemble des entités et des actionnaires, GDF SUEZ appliquant pour ces derniers des standards de haut niveau en matière de « gouvernement d'entreprise ».

2. Le cercle du marché. Priorité de GDF SUEZ, la satisfaction des clients repose sur des facteurs nettement identifiés : la qualité des produits et des services, un dialogue ouvert, la transparence des procédures ou encore le respect des engagements et des règles de la concurrence.

Ces principes auxquels tous les collaborateurs du Groupe doivent se conformer s'appliquent également vis-à-vis des fournisseurs et des concurrents. En la matière, il est demandé aux collaborateurs de GDF SUEZ d'adopter un comportement loyal et de faire preuve d'équité et d'impartialité lors des négociations. Ils devront aussi s'assurer que les partenaires du Groupe ont des préoccupations éthiques compatibles avec les siennes.

3. Le cercle de la société. Socialement responsable, GDF SUEZ s'engage auprès des communautés dans lesquelles il développe son activité. Respectueux de l'environnement et des cultures, il s'efforce également de minimiser son impact écologique, communique ouvertement sur ses réalisations et ses défis dans ce domaine et coopère avec des organisations non gouvernementales (ONG) dans les secteurs environnemental et humanitaire.

Dans cet objectif, il est de la responsabilité de chacun de soutenir cette politique. Le Groupe encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif pour la collectivité et le développement durable.

La gouvernance de l'éthique



A close-up, profile view of a woman's face, smiling and wearing a headset microphone. The image is the background for the document cover.

Une Charte
pour tous les
collaborateurs
du Groupe

Champ d'application de la Charte éthique

La Charte éthique s'applique à l'ensemble des collaborateurs et des entités du Groupe.

Afin d'encourager le comportement éthique de nos collaborateurs et d'agir conformément aux lois et réglementations en vigueur, notre Groupe s'est doté d'une organisation Éthique et Compliance. Les processus mis en œuvre dans ce cadre s'appliquent à l'ensemble du Groupe.

Une architecture bâtie sur trois niveaux

La démarche éthique de GDF SUEZ repose sur trois niveaux : les référentiels, les structures d'organisation et les pratiques professionnelles.

- La loi, la Charte et les valeurs constituent les points d'ancrage du premier niveau, le socle sur lequel notre Groupe s'appuie dans un objectif nettement identifié : agir professionnellement en permanence et en tout lieu conformément aux réglementations en vigueur, selon les règles et les principes d'action de sa Charte éthique.
- Le deuxième niveau du dispositif concerne l'organisation. Il se concrétise par la mise en œuvre de structures et de procédures appropriées au pilotage, à la conception, à la gestion et au reporting.

- Les pratiques professionnelles représentent le troisième et dernier niveau. Il s'agit de l'ensemble des outils opérationnels mis à la disposition des collaborateurs pour qu'ils puissent agir conformément aux références de GDF SUEZ.

Des documents pratiques accompagnent la démarche éthique. Ils ont pour fonction d'aider concrètement les collaborateurs dans leur comportement et leurs décisions.

Ils accordent une importance particulière aux lois, ainsi qu'aux règles et normes en matière d'éthique et de déontologie émanant, non seulement des instances régulatrices internationales, fédérales, nationales et locales, mais aussi des instances professionnelles.

Un très large périmètre d'application

Les principes de cette Charte éthique doivent également être promus par les salariés du Groupe qui siègent dans les conseils d'administration ou de surveillance d'entreprises non contrôlées par GDF SUEZ.

Pour leur part, les collaborateurs de GDF SUEZ doivent, autant que nécessaire, veiller à informer leurs interlocuteurs (notamment fournisseurs, prestataires ou sous-traitants) de l'existence de la Charte éthique du Groupe, par exemple, en portant à leur connaissance le présent document.

EN BREF

S'appliquant à l'ensemble des entités du Groupe, la Charte éthique de GDF SUEZ est également promue par ses collaborateurs au-delà de ce périmètre et portée à la connaissance de l'ensemble de ses co-traitants.



Systeme de pilotage managérial

Chaque collaborateur du Groupe doit intégrer les principes éthiques de GDF SUEZ dans l'exercice de son métier. Pour ce faire, le système de pilotage définit clairement les responsabilités à tous les échelons.

Les dirigeants de GDF SUEZ sont les premiers garants de l'application de la Charte éthique du Groupe.

À cette fin, ils doivent se doter des outils nécessaires au suivi de son déploiement et à la détection des violations de ses règles. Ils doivent aussi instaurer un système de contrôle de l'application des dispositifs d'éthique et de conformité. Dans chaque entité, le manager procède à la nomination d'un déontologue et veille à lui donner les moyens humains et budgétaires appropriés, ainsi qu'à lui reconnaître l'autorité nécessaire à l'exécution de ses missions.

Une forte implication managériale

S'assurer, individuellement et collectivement, que l'application de la Charte éthique entre dans le cadre des attributions de l'ensemble de la ligne managériale.

Les règles fixées par le présent document doivent impérativement être connues de tous les collaborateurs suscep-

tibles d'exercer un pouvoir de contrôle conséquent sur la marche de l'entreprise, ou d'influer sur une partie de sa politique. Le comportement de ces collaborateurs, dont les décisions ont un impact primordial en termes d'éthique, doit bien sûr être exemplaire.

Ainsi, lorsqu'un responsable hiérarchique attribue un poste de responsabilité, il doit s'assurer que la personne nommée dispose de la compétence, de l'autorité et des moyens nécessaires pour appliquer la Charte éthique du Groupe.

Une structure de pilotage adaptée

L'impulsion de l'engagement éthique de GDF SUEZ est donnée au plus haut niveau du Groupe : le Président Directeur Général, la Direction Générale et le COMEX ont choisi de doter le Groupe des structures adaptées.

L'organisation Éthique et Compliance est supervisée par le Conseil d'Administration. Le Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable assiste le Conseil d'Administration du Groupe, auquel il est rattaché, concernant les sujets relatifs à la gouvernance, à l'éthique et à la compliance.

Il a pour mission de veiller au respect des règles d'éthique par l'ensemble des collaborateurs. Il doit également s'assurer de la mise en place des procédures nécessaires à l'actualisation des référentiels éthiques en vigueur dans le Groupe.

La Direction Éthique et Compliance, au sein du Secrétariat Général, a pour objectif de favoriser l'intégration de l'éthique dans la vision, la stratégie, le management et les pratiques de GDF SUEZ. Elle propose les textes fondateurs, encourage leur mise en œuvre par les branches opérationnelles et les directions fonctionnelles, veille à leur complémentarité avec les autres organisations de contrôle du Groupe.

EN BREF

Si chacun des collaborateurs de GDF SUEZ est porteur des principes éthiques du Groupe, les responsables hiérarchiques ont des obligations particulières : transmettre, sensibiliser, former et contrôler. GDF SUEZ s'est doté d'une organisation adaptée pour promouvoir des pratiques éthiques et vérifier la conformité de ces pratiques aux engagements pris.



Par ailleurs, pour s'assurer du déploiement et du fonctionnement des dispositifs de conformité nécessaires au management des risques éthiques du Groupe, la Direction Éthique et Compliance a défini une politique de compliance proactive. Elle anime un réseau mondial de déontologues qui relaient ses missions dans les branches et entités du Groupe.

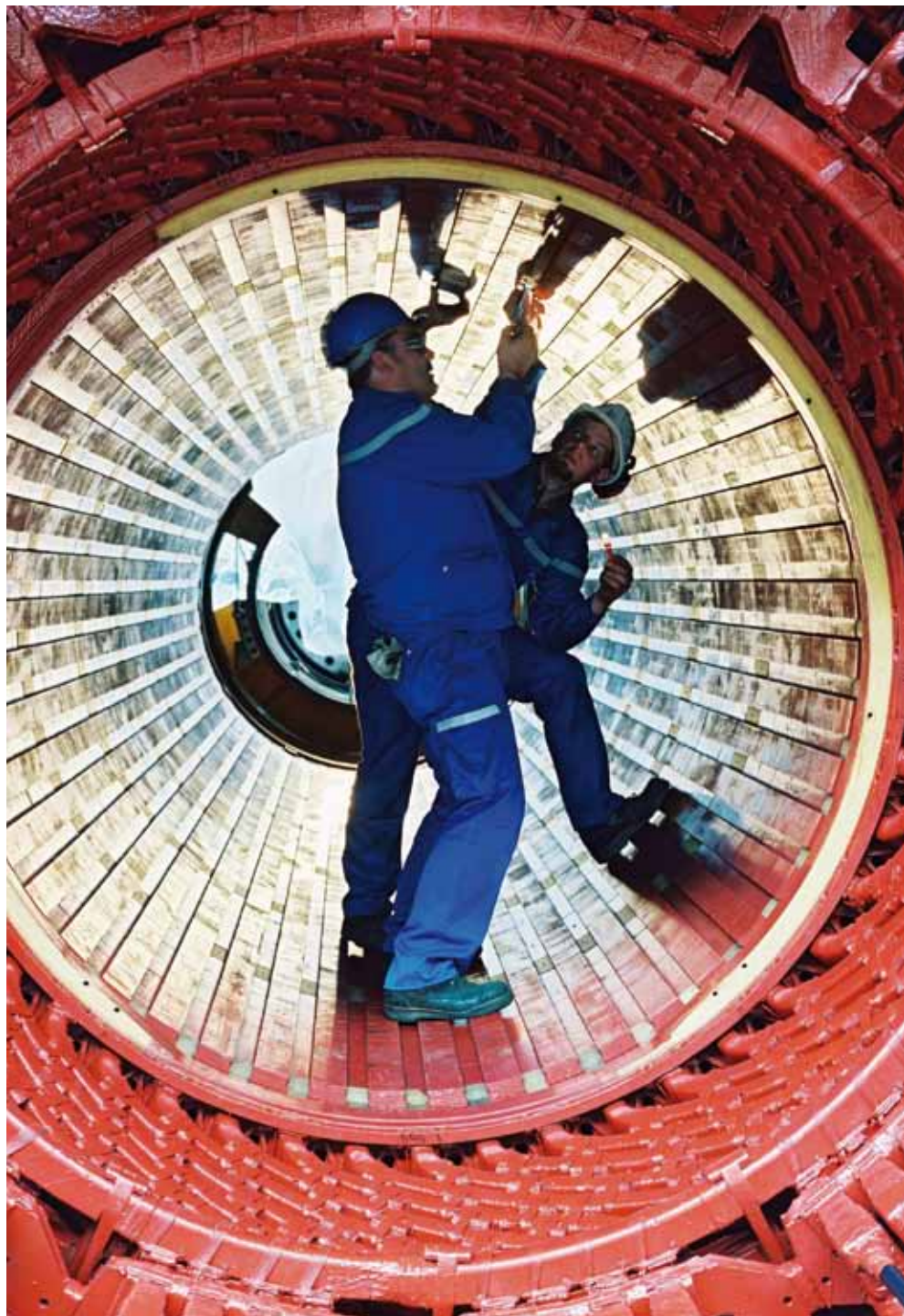
Le Comité de la Compliance, présidé par le Déontologue du Groupe, membre du COMEX, impulse cette politique. Il veille à la conformité de sa mise en œuvre, s'informe des dysfonctionnements et s'assure d'un traitement adéquat de ceux-ci. Son action permet ainsi de donner aux organes de gouvernance et à la Direction Générale l'assurance raisonnable que le dispositif éthique de GDF SUEZ est appliqué et contrôlé.

Une démarche de démultiplication

Les responsables hiérarchiques de GDF SUEZ sont garants de la diffusion auprès de leurs collaborateurs du présent document, l'objectif étant de permettre à ces derniers de connaître et d'appliquer la démarche éthique du Groupe dans leur quotidien. À cet effet, les responsables organisent le déploiement et des actions de formation ou de sensibilisation. Ils apportent également aide et conseils à ceux de leurs collaborateurs qui les interrogent ou leur font part de leurs préoccupations en matière d'éthique.

Afin de faciliter la mission des responsables hiérarchiques, la Direction Éthique et Compliance met à leur disposition des moyens d'action et de contrôle. Le déontologue de l'entité et/ou de la branche, les Directions des Ressources Humaines, Juridique et de la Communication Interne peuvent également les soutenir dans leur démarche.

Enfin, si les supérieurs hiérarchiques doivent vérifier les connaissances de leurs collaborateurs en ce qui concerne leurs obligations éthiques et réglementaires, ils doivent plus encore veiller à ce qu'ils aient des pratiques conformes à leurs obligations. Quand le recours à des sanctions est indispensable, celui-ci s'effectue dans le respect du droit et des usages locaux.



Le déontologue

Le déontologue est chargé de mettre en œuvre la Charte éthique sur le périmètre de son entité. À la fois facilitateur et animateur, il contribue à la prévention du risque éthique en impulsant des pratiques professionnelles conformes aux engagements du Groupe.

Dans chaque entité dont la taille et l'autonomie le justifient, le manager nomme un déontologue chargé de mettre en œuvre les principes éthiques du Groupe sur le périmètre de son entité.

À ce titre, les principaux éléments de la mission du déontologue consistent :

- à relayer et expliquer si nécessaire les chartes, codes ou guides définissant les engagements éthiques du Groupe auprès de tous les collaborateurs, en lien étroit avec le management de l'entité ;
- à concevoir ou superviser l'élaboration de documents complémentaires au dispositif Éthique et Compliance, spécifiques à l'implantation ou au métier de l'entité ;
- à veiller au respect des principes d'éthique dans les stratégies de développement et les activités de l'entité ;
- à répondre aux interrogations des collaborateurs et à donner des conseils en matière d'éthique et de compliance ;

- à piloter des actions de sensibilisation, de formation et de communication ;
- à contrôler la mise en œuvre des politiques Éthique et Compliance qui serviront à l'élaboration du rapport annuel de conformité de l'entité que le manager doit transmettre au Déontologue du Groupe ;
- à inventorier les risques éthiques de l'entité.

Les responsabilités du déontologue

Choisi pour ses qualités personnelles de rigueur, d'honnêteté et de discrétion, pour ses capacités de médiation, de distance à l'événement et son esprit de synthèse, le déontologue est membre de l'équipe de direction de l'entité et/ou a un accès direct au management.

Le déontologue est tenu au respect d'une stricte confidentialité des informations dont il a connaissance dans l'exercice de sa mission. Ainsi, un déontologue ne peut divulguer, sans l'accord de l'intéressé, le nom d'une personne mise en cause ou délivrant une information. Cette obligation de confidentialité s'exerce en conformité avec le droit et les usages locaux. Le déontologue fera prendre par ailleurs les dispositions nécessaires afin que l'auteur d'un signalement ne puisse subir de mesures de rétorsion.

Un dispositif de suivi des objectifs éthiques

Les déontologues fournissent à notre Groupe une vision globale de ses pratiques éthiques.

Pour ce faire, leur réseau informe périodiquement le Conseil d'Administration et le Conseil de Surveillance de leur entité. Les différents éléments communiqués, sous forme de reporting, alimentent la rédaction du rapport annuel sur l'éthique présenté par le Déontologue du Groupe au Président Directeur Général, et au Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable du Conseil d'Administration.



EN BREF

Le déontologue participe à la définition des règles et des devoirs en matière d'éthique professionnelle et veille à leur respect dans l'entreprise. Il apporte aide et conseils à tout collaborateur qui l'interroge en matière d'éthique et contribue à l'identification de bonnes pratiques par sa participation au réseau des déontologues du Groupe. Il participe à la prévention des risques éthiques du Groupe par l'établissement du rapport de conformité de son entité.

Reporting, **contrôles et audits**

En appui à l'organisation déployée par sa Direction Éthique et Compliance, GDF SUEZ a mis en œuvre des procédures visant à garantir l'application de sa politique dans ce domaine.

En matière d'éthique et de compliance, comme dans bien d'autres domaines, l'évaluation périodique des connaissances et des comportements individuels par la hiérarchie s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

C'est pourquoi, à titre d'exemple, l'organisation Éthique et Compliance de GDF SUEZ fait l'objet de questions dans les « enquêtes » de climat social conduites régulièrement par les entités du Groupe.

La Direction Éthique et Compliance de GDF SUEZ, responsable de la mise en œuvre des procédures de compliance au sein du Groupe, a pour mission d'instaurer des contrôles de conformité.

Elle veille à la conduite des audits éthiques et des investigations spéciales au nom du Comité de la Compliance et du Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable.

Une procédure de conformité portant de manière détaillée sur le déploiement de la politique d'éthique du Groupe dans les branches et entités a ainsi été mise en place.

Tous les déontologues doivent produire un rapport annuel relatif aux progrès réalisés par leur entité en matière d'organisation éthique et de conformité, en application des règles et procédures de GDF SUEZ, ainsi que des éventuelles dispositions ou actions spécifiques prises par l'entité elle-même.

Ce rapport, remis à l'entité de rattachement, est accompagné d'une lettre de conformité du manager certifiant son engagement quant à l'application du dispositif éthique et de conformité au sein de l'organisation dont il a la responsabilité.

Un dispositif de protection

La Direction Éthique et Conformité du Groupe est également chargée de prendre les mesures qui s'imposent en cas de manquement à la politique de conformité du Groupe, en relation avec le management et les directions locales concernées et ce, en coordination avec les services des directions fonctionnelles du Groupe (Juridique, Audit et Risques, Contrôle Interne, Assurance, etc.).

Complémentaires de la Direction Éthique et Conformité, les services internes de contrôle et d'audit sont attentifs à toute information pouvant indiquer un cas potentiel de violation des règles.

Ils doivent être vigilants quant à l'existence éventuelle de points faibles dans l'organisation des entités du Groupe. Ces services doivent rendre compte de leurs observations à leurs hiérarchies respectives.

Ils informent également le déontologue et, si nécessaire, effectuent une revue spécifique de certaines applications du dispositif Éthique.

EN BREF

L'organisation instaurée par GDF SUEZ en matière d'éthique et de conformité permet d'évaluer régulièrement les connaissances et les comportements individuels. Chargée de mettre en œuvre un dispositif éthique et des procédures de conformité, la Direction Éthique et Conformité du Groupe veille à la conduite d'audits éthiques et d'investigations spéciales. En lien notamment avec les Directions Juridique, Audit et Risques et du Contrôle Interne, elle s'assure que les mesures qui s'imposent en cas de manquement à la politique de GDF SUEZ soient prises et appliquées.



Les traductions de ce document pouvant être sujettes à interprétation, seule la version française fait référence.

Tout document éthique de GDF SUEZ est accessible sur le site internet GDF SUEZ, l'intranet Groupe et sur l'extranet dédié à l'éthique. Pour obtenir un renseignement, un conseil en matière d'éthique et de compliance : **ethics@gdfsuez.com**

Édition – novembre 2009

La Charte éthique est disponible sur le site gdfsuez.com, sur l'intranet <http://horizon.gdfsuez.net> et sur l'extranet dédié à l'éthique <http://ethics.gdfsuez.com>

Rédaction : 

Conception graphique : 

Conception éditoriale et réalisation :  lonsdale

Traduction et exécution : 

Crédits photo : Médiathèque GDF SUEZ (Couverture, Getty – p. 4, Stéphane de Bourgies / Abaca Press – p. 7, Philippe Dureuil / GDF SUEZ – p. 15, Olivia Gay / Interlinks Image – p. 17, Gilles Crampes – p. 19, Etienne de Malglaive / Abaca Press – p. 21, Raf Beckers / Electrabel – p. 23, Pierre-François Grosjean – p. 25, Enzo dal Verme / Abaca Press)

© 11/2009

Nos valeurs

**exigence
engagement
audace
cohésion**